



INTERNATIONAL TRIBUNAL FOR THE LAW OF THE SEA
TRIBUNAL INTERNATIONAL DU DROIT DE LA MER

Communiqué de presse

Le Tribunal international du droit de la mer a le profond regret d'annoncer le décès du juge Budislav Vukas (Croatie) survenu le 30 mars 2023.

Le juge Vukas fut membre du Tribunal de 1996 à 2005 et son Vice-Président de 2002 à 2005.

Le juge Vukas était professeur de droit international public à la faculté de droit de l'Université de Zagreb. Il était membre de la Cour permanente d'arbitrage, de l'Institut de droit international, de la Société croate de droit international et membre fondateur de l'Association internationale du droit de la mer. Il a écrit un nombre important d'ouvrages, de monographies, d'articles et de communications dans divers domaines du droit international public, en particulier le droit de la mer, le droit international de l'environnement, la protection internationale des droits de l'homme et des minorités nationales.

Les membres du Tribunal rendent hommage à la contribution du juge Vukas au droit international de la mer et honoreront sa mémoire.

N.B. : Les communiqués de presse du Tribunal ne sont pas des documents officiels.
Ils ne sont diffusés qu'à titre d'information.

Les communiqués de presse du Tribunal, documents et autres informations peuvent être obtenus sur le site Web du Tribunal (<http://www.tidm.org> ou <http://www.itlos.org>) et auprès du Greffe du Tribunal.

S'adresser à Mme Julia Ritter ou M. Robert Steenkamp : Am Internationalen Seegerichtshof 1, 22609 Hambourg (Allemagne). Téléphone : (49) (40) 35607-227, télécopie : (49) (40) 35607-245, adresse électronique : press@itlos.org.